

PERSONNES PRÉSENTES:

Madame Joana Dufour, présidente du conseil d'administration, agissant à titre de présidente de l'assemblée, M. Stéphane Breton, directeur général, M. Patrick Gagnon, agissant comme président d'élection et Mme Véronique Beaulieu, agissant comme animatrice

L'assemblée générale a été convoquée comme il a été stipulé aux règlements par un avis de convocation officiel qui a été affiché au siège social, dans tous les Centres de services et sur les réseaux sociaux dans les délais prévus.

1. Ouverture de l'assemblée

Madame Joana Dufour, présidente, président, déclare l'assemblée ouverte, il est 18 h 30.

La présidente de l'assemblée, Mme Joana Dufour, est assistée dans l'animation par M. Stéphane Breton, directeur général, M. Patrick Gagnon, président d'élection et Mme Véronique Beaulieu animatrice. Mme Dufour souhaite la bienvenue à tous.

1.1 Mot de bienvenue

Mme Beaulieu, animatrice, souhaite la bienvenue à tous les participants.

Cette assemblée générale a dûment été convoquée par avis publié le 12 mars dernier. Le conseil d'administration a choisi d'offrir une formule d'assemblée virtuelle, ce qui implique que les membres pourront voter en direct, à distance sur certains sujets alors que d'autres sujets feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre prochains jours, soit du 3 au 6 avril 2025, 23 h 50.

C'est lors de cette période que les membres pourront se prononcer sur la répartition des excédents annuels et les ristournes, et pour l'élection des membres du conseil d'administration.

1.2 Message du président du Mouvement Desjardins

Une vidéo, présentant un message de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, est présentée aux membres de l'assemblée.

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

Mme Véronique Beaulieu explique le déroulement de l'assemblée, les votes en direct et les interactions possibles entre les participants présents en salle et en virtuel.

2.1 Règles pour participer à l'AGA

Mme Beaulieu partage les informations utiles pour faciliter le déroulement de l'assemblée, les votes en direct et les interactions entre les participants et les membres.

Lorsque le membre voudra s'exprimer, il sera possible pour lui d'envoyer ses questions ou formuler ses interventions. Il suffira de la faire en utilisant la

fonction de clavardage. Une courte vidéo est présentée afin de familiariser les membres avec la plateforme numérique.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

Pour cette assemblée, nous devons nommer deux (2) personnes scrutatrices qui seront chargées de recueillir le résultat des votes. Ces deux personnes s'engagent à agir en toute discrétion et à conserver le résultat du vote secret et confidentiel.

Mme Joana Dufour recommande que Mme Isabelle Lalonde et Mme Josée Goulet agissent comme personnes scrutatrices, étant donné qu'elles ont déjà été familiarisées avec le processus de votation utilisé pour cette assemblée.

Sur proposition de XX, appuyée par XX, il est résolu à l'unanimité de nommer Mme Isabelle Lalonde et Mme Josée Goulet scrutatrices. ADOPTÉE.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

Une copie de l'ordre du jour a été déposée sur le microsite de la Caisse avant la rencontre. Il est proposé par XX, appuyée par XX, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE.

2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 2 avril 2024

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse.

Étant donné que les membres ont eu l'occasion de prendre connaissance du procès-verbal, nous n'en ferons pas la lecture ni le résumé.

Sur proposition de XX, appuyée par XX, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 2 avril 2024. ADOPTÉE.

3. Retour sur l'année 2024

3.1 Rapport du conseil d'administration

Mme Joana Dufour livre le rapport du conseil d'administration et présente les administrateurs actuels au conseil d'administration.

2024 a été marquée par de nombreux défis : incertitudes économiques, avancées technologiques, bouleversements climatiques et tensions géopolitiques. Malgré tout, Desjardins a continué à jouer son rôle de pilier de stabilité pour les membres et la communauté. La Caisse, en particulier, s'est mobilisée pour accompagner les membres avec proactivité et soutenir son milieu.

Entre autres, la Caisse a appelé de manière proactive plusieurs membres touchés par le contexte actuel afin de leur offrir un accompagnement personnalisé. Les conseillers ont réalisé de nombreux plans financiers, un véritable plan d'action personnalisé qui évolue au rythme de la vie et des projets de nos membres. Elle a aussi utilisé plusieurs leviers coopératifs pour agir concrètement et accompagner les membres et la communauté :

- Le programme de bourses d'études de la Fondation et celui de notre caisse destinée aux membres étudiants de 18 à 30 ans;
- Le Fonds C pour les entreprises qui ont des projets de croissance ou de transformation;
- Des initiatives en finances solidaires, soit le Fonds d'entraide Desjardins, pour les membres qui éprouvent des difficultés financières, le Microcrédit Desjardins, destiné aux entrepreneurs qui n'ont pas accès au financement traditionnel et Créavenir, pour les jeunes membres de 18 à 35 ans qui ont un

projet d'entreprise : nous avons aidé près de 1 500 personnes dans la région de Québec grâce à ces programmes en 2024;

- Le Fonds d'aide au développement du milieu de notre caisse a soutenu des initiatives structurantes auprès des organismes qui composent notre communauté;
- Le Fonds du Grand Mouvement, qui vise à soutenir les milieux sur les plans sociaux et économiques et qui a été prolongé jusqu'en 2027 avec un ajout de 30 M\$, atteignant ainsi 280 M\$.

En tant qu'institution coopérative, la Caisse a joué un rôle clé dans la transition vers un avenir plus durable. C'est pourquoi notre conseil d'administration a veillé à ce que ces principes se traduisent concrètement dans notre gestion et nos actions. En 2024, 100 % des conseils d'administration des caisses ont formellement attesté que des actions favorisant le développement durable et la finance responsable étaient menées.

Entre autres, le plan triennal de développement durable et de finance responsable repose sur des objectifs concrets :

- La formation de nos équipes sur ces enjeux ;
- La réduction de notre empreinte carbone et notre adaptation aux changements climatiques ;
- La mise en place d'un plan de gestion des matières résiduelles et d'économie circulaire ;
- Le soutien à la mobilité durable.

Madame Dufour conclut en remerciant les membres du conseil d'administration pour leur engagement exceptionnel. Par leur compétence, leur intérêt marqué et leur profond attachement à notre communauté, ils jouent un rôle clé dans la vitalité de la Caisse.

Mme Dufour, conclut en remerciant les employés et les gestionnaires de la Caisse et souligne l'excellent travail du directeur général, M. Stéphane Breton.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Mme Joana Dufour livre le bilan annuel de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année.

1. Le conseil déclare qu'une situation de conflit d'intérêts a été constatée et qu'elle a été réglée dans les meilleurs délais, à sa pleine satisfaction.
2. Le conseil n'a constaté aucune dérogation :
 - a. à la règle déontologique relative aux dépôts acceptés par la Caisse et provenant d'une personne intéressée
 - b. aux règles déontologiques relatives au crédit consenti aux personnes intéressées ainsi qu'au traitement des situations d'irrégularités relatives à un tel crédit qui a été réglée selon les dispositions prévues.
3. Aucun contrat n'a été conclu avec des personnes visées par le Code.

3.3 Rapport financier

Une capsule vidéo portant sur l'évolution des résultats financiers du Mouvement Desjardins est présentée aux membres.

Mme Beaulieu invite le directeur général, M. Stéphane Breton, à commenter le rapport financier annuel pour l'année se terminant au 31 décembre 2024.

En 2024, le Mouvement Desjardins a enregistré des excédents avant ristournes de 3,3 milliards \$, en hausse de 1,1 milliard \$ par rapport à 2023. Cette progression s'explique notamment par la croissance des affaires dans le secteur Particuliers et Entreprises, par l'augmentation des revenus d'intérêts et par les excellents résultats du secteur Assurance de dommages. Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes a également connu une solide performance. Grâce à une gestion rigoureuse des dépenses, nous avons pu maximiser notre impact tout en maintenant un équilibre financier sain.

Avec un actif total de 470,9 milliards \$ et un retour de 557 millions \$ aux membres et à la collectivité, nous réaffirmons notre engagement envers nos membres et nos communautés.

La Caisse a connu une croissance importante de ses volumes d'affaires tant au niveau des particuliers que des entreprises. Sa rentabilité est rassurante : elle permet un bon retour aux membres et à la collectivité tout en se donnant des assises solides pour assurer sa croissance. De plus, elle a réussi à atteindre ces résultats tout en jouant un rôle de leader socioéconomique.

Le 1^{er} avril 2024, les centres Desjardins Entreprises de Québec- Portneuf et Québec-Capitale ont fusionné. Après un an, nous pouvons dire que les résultats sont très positifs. Desjardins Entreprises Québec est dédié à l'accompagnement des membres entrepreneurs, dans une vision 360 de leurs besoins. L'équipe de 130 personnes travaille les grands secteurs d'affaires comme le commercial et industriel, l'immobilier et l'agricole. Son volume d'affaires de 20 milliards de dollars en fait un chef de file au Québec.

De plus, nous comptons un nombre important d'entreprises parmi les membres de Caisse. Ces entreprises sont entre bonnes mains avec le Centre Desjardins aux entreprises de Québec et aussi avec le Centre d'affaires services aux entreprises qui leur offre des solutions sur mesure, adaptées à leurs réalités.

Nous croyons fermement que l'éducation financière est un levier puissant pour favoriser l'autonomie financière des membres. La mission est claire : offrir aux membres et clients les meilleures solutions pour assurer leur autonomie financière. Pour y arriver, la Caisse mise sur une approche conseil intégrée et personnalisée, qui va bien au-delà des produits financiers.

Aussi, la Caisse met à la disposition des membres des outils numériques et des contenus éducatifs qui leur permettent de prendre des décisions éclairées et durables. Elle offre plusieurs conférences gratuites sur des sujets clés comme l'achat d'une propriété, la planification successorale, la planification de la retraite, les perspectives économiques et les marchés boursiers.

Les conseillers reçoivent des formations régulières pour demeurer pertinents et offrir un accompagnement personnalisé, qui tient compte des objectifs et des défis de chaque membre.

Nous investissons aussi dans des solutions numériques innovantes. En 2024, nous avons lancé Alvie, notre assistante virtuelle, qui aide nos membres à mieux comprendre leur situation financière et à prendre des décisions éclairées.

Une autre avancée majeure est l'intégration du dossier de crédit Equifax à AccèsD, permettant un accès simplifié et gratuit aux deux agences d'évaluation du crédit, Equifax et TransUnion.

En combinant l'expertise humaine et les outils numériques, nous permettons à nos membres d'être mieux outillés pour gérer leurs finances.

Le directeur général conclut en remerciant ses employés, le conseil d'administration et les membres de la Caisse Desjardins de Québec. De plus, il remercie les équipes du Service Signature Desjardins et de Desjardins entreprises, qui jouent un rôle essentiel dans le succès de la Caisse.

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Mme Joana Dufour, présidente, mentionne que c'est grâce au Fonds d'aide au développement du milieu, aux dons et aux commandites que la Caisse appuie un grand nombre d'organismes et d'institutions qui jouent un rôle essentiel auprès de la population en contribuant au développement durable de la communauté. Une capsule vidéo résumant le tout est présentée aux membres.

En 2024, la Caisse est fière d'avoir remis un montant de plus de 846 000 \$ pour soutenir 114 initiatives porteuses dans différents secteurs d'activité. De ce montant, 600 000 \$ proviennent du Fonds d'aide au développement du milieu et 246 000 \$ proviennent du budget de dons et commandites.

- 24 % de notre FADM a servi à soutenir des initiatives en Éducation, un enjeu crucial pour favoriser la persévérance scolaire et l'égalité des chances dans un contexte où plusieurs jeunes sont à risque de décrochage.
- 23 % sont allés en Culture, un secteur fortement touché par les défis économiques, où l'accès à l'art et aux événements culturels joue un rôle essentiel dans la vitalité et l'attractivité de notre communauté.
- 21 % en Développement économique, emploi et entrepreneuriat, pour encourager la dynamisation de nos artères commerciales et de nos quartiers.
- 31 % en Engagement social et humanitaire, alors que la hausse du coût de la vie et l'augmentation des besoins en aide alimentaire et en soutien social rendent ces investissements plus essentiels que jamais.
- 1 % pour des initiatives visant la Santé et les saines habitudes de vie.

Dans la grande région de Québec, 10 projets ont reçu plus de 4 millions de dollars grâce au Fonds du Grand Mouvement. Notre Caisse a accompagné certains de ces projets, dont :

- L'Hôte Dauphine de la Maison Dauphine, un édifice d'hébergement transitoire pour jeunes en situation d'itinérance.
- Vivre l'entraide ensemble du Patro Laval, une nouvelle aile de 6 300 pieds carrés pour renforcer la sécurité alimentaire.

Ces deux projets représentent un montant de 750 000 \$ investis dans la basse-ville de Québec pour le bien-être de notre communauté et des personnes en situation de vulnérabilité et nous en sommes vraiment très heureux.

Le directeur général profite de l'occasion pour apporter une précision quant au 1 % qui a été investi dans les initiatives visant la Santé et les saines habitudes de vie. Plus de 40 000 \$ en commandites dans la priorité Santé et saines habitudes de vie, mais nous avons reçu moins d'initiatives qui répondaient aux critères de notre FADM. C'est pour cette raison que le pourcentage est plus bas en FADM. Il rassure les membres que la Caisse appuie de belles initiatives avec nos commandites, comme les Capitales de Québec, le Tournoi international de hockey Pee-Wee de Québec, la Fondation du CHU de Québec et la Coupe du monde de vélo de montagne MSA, car la santé et les saines habitudes de vie sont importantes pour la Caisse.

De plus, dans le contexte politique et économique actuel et la guerre des tarifs annoncée, Desjardins collabore aux programmes mis en place par les gouvernements. La Caisse a déjà pris contact avec des entreprises qui pourraient être touchées par la hausse des tarifs pour tenter de minimiser les impacts et voir comment on peut les accompagner.

4. Période de questions

Aucune question n’a été adressée.

5. Propositions soumises au vote

Une capsule vidéo est diffusée pour présenter la proposition sur la ristourne.

5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

Voici comment le rapport annuel 2024 et l’évolution de la ristourne se traduisent dans la proposition pour laquelle les membres seront appelés à voter après les présentations de ce soir, et ce, jusqu’au 6 avril 2024 à 23 h 59. Toute la documentation de référence est disponible en cliquant sur le bouton « Documents » sous la fenêtre vidéo et également sur le site Internet de la Caisse.

Mme Joana Dufour précise aux membres que le scénario qui est recommandé par le conseil d’administration est celui qu’il estime le plus avantageux pour l’ensemble des membres et de la communauté. Il est totalement conforme aux encadrements applicables.

VOTE EN DIFFÉRÉ - Adoption de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

M. Stéphane Breton, directeur général, présente et explique la proposition sur le partage des excédents annuels se terminant le 31 décembre 2024. Le projet de répartition des excédents recommandé par le conseil d’administration est le suivant :

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS	
	EN MILLIERS DE DOLLARS (\$)
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres	27 749
Virements réglementaires et autres ajustements	(6 109)
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	(7 595)
• Autres éléments du résultat	1 046
• Utilisation du Fonds d’aide au développement du milieu (FADM) net d’impôt 2024	442
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	(2)
Solde des excédents à répartir	21 640
Affectation d’excédents au paiement de la ristourne et FADM	(4 259)
• Ristourne	(4 776)
• Recouvrement d’impôt relatif à la ristourne	1 259
• Affectation au FADM	(742)
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	0
Affectation à la réserve générale	(17 380)
Solde des excédents à répartir	0

PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS & ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
Comptes		627
Épargne et placements	0,58 \$	474
Fonds		183
Prêts et marges de crédit		1 992
RISTOURNE ASSURANCES ²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	501
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ²	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	341
RISTOURNE PRODUITS ²	Montant de 50 \$ ³	544
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ²	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ honoraires et commissions	115
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		4 776

Il est proposé par XX, appuyée par XX que le projet de répartition des excédents annuels et les taux de ristournes soient soumis au vote après les présentations et discussions de ce soir pour les 4 prochains jours.

5.2 Élection de membres du conseil d’administration

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d’élection

Nous procédons à la nomination des officiers pour la période d’élection. M. Patrick Gagnon, membre du conseil d’administration agira à titre de président d’élection puisque Mme Joana Dufour, présidente et M. Quentin Maridat, vice-président sont des personnes candidates. Mme Lise Santerre agira à titre de secrétaire d’élection, tel que le prévoit le *Règlement intérieur de la Caisse*.

5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature

Mme Véronique Beaulieu, animatrice, invite M. Patrick Gagnon, président d’élection, à prendre la parole.

Conformément à la *Loi sur les coopératives de services financiers* et le *Règlement intérieur de la Caisse*, l’appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours, à partir du 20 janvier 2025 de la façon suivante :

- Microsite (desjardins.com/caisse-quebec)
- Site Web autonome (caissedequebec.com)
- Publications Facebook (2 publications)
- Nouvelle interne au SharePoint
- Affichage sur tous nos écrans dans nos centres de services
- Affichage papier obligatoire dans tous nos centres de services
- Infolettre générique Mouvement envoyée aux membres de la Caisse
- Infolettre spécifique à l’appel de candidature envoyée aux membres de la Caisse

Pour l’assemblée générale de cette année, quatre (4) postes sont à combler et la Caisse a reçu six (6) candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la *Loi*, le *Règlement intérieur de la Caisse* et le *Code de déontologie* de Desjardins.

Un candidat, nous ayant fait part de sa décision de se désister le 25 mars 2025, cinq (5) candidatures sont maintenant éligibles.

Comme indiqué dans l’avis d’appel de candidatures, nous vous rappelons que le conseil d’administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants afin d’enrichir son profil collectif :

- Des personnes ayant des compétences dans l'un ou l'autre des domaines suivants : comptabilité et droit.
- Deux femmes et deux hommes pour maintenir la parité.
- Des membres appartenant aux groupes d'âge suivants : deux de 18-34 ans, un membre 35-49 ans ainsi qu'un de 65 ans et plus.

Même si les candidatures ne correspondent pas parfaitement au profil, elles sont éligibles par nos règlements.

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le site Web de la caisse et est disponible à la caisse sur demande. Ce document inclut un tableau synthèse des candidatures reçues précisant en quoi chacune d'elles répond ou non aux critères recherchés par le conseil d'administration afin d'enrichir son profil collectif.

M. Patrick Gagnon présente les personnes candidates éligibles à la fonction de membre du conseil d'administration cette année.

- Joana Dufour
- Quentin Maridat
- Yves Normand
- Abdoulaye Sidibe
- Mahamadou Sissoko

5.2.3 Présentation des personnes candidates

Une capsule vidéo est présentée afin de prendre connaissance des 5 candidatures éligibles.

5.2.4 Élection par votation

L'élection des membres du conseil d'administration fera l'objet d'un vote en différé au cours des quatre prochains jours.

5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

L'animatrice, Mme Véronique Beaulieu, informe les membres qu'ils seront appelés à voter sur les éléments suivants :

- La proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes.
- L'élection des membres du conseil d'administration.

Dès la fin de la présentation de ce soir, la période de votation sera ouverte pour les 4 prochains jours, soit jusqu'au 6 avril 2024 à 23 h 59.

Seuls les membres de plein droit admis depuis 90 jours et plus pourront voter. La réécoute de cette assemblée sera possible par le biais du bouton « Voter » dans AccèsD ou du lien accessible sur le site Internet de la Caisse. Pour l'annonce des votes, les résultats demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement. Dans les 48 heures suivant la fin de la période de votation de 4 jours, les résultats des votes sera publié sur le site Internet de la Caisse et disponible auprès de la Caisse.

En cas de vote négatif sur les propositions, l'annonce du résultat de vote ne mettra pas fin à l'assemblée. Cette dernière sera ajournée et sera reprise au cours des prochains jours.

6. Fin de la rencontre et remerciement

Suivi des résultats de vote et levée de l'assemblée

- **Proposition sur la répartition sur le partage des excédents annuels**

À l'issue de la période de votation auprès des membres, il y a eu 1 086 membres qui ont exercé leur droit de vote. Voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le conseil d'administration.

- 95,43 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est ADOPTÉE.

7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'assemblée générale est officiellement levée le 10 avril à 13 h 20.

Joana Dufour, président

Stéphane Breton, secrétaire adjoint